

**Motifs de la décision prise suite aux commentaires du public
Consultation du 11 février au 04 mars 2021**

**Projet d'arrêté
portant modification du site Natura 2000
« Anciennes carrières de la vallée de la Mue »**

Un avis favorable sur le projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000 « Anciennes carrières de la vallée de la Mue » a été émis lors de la phase de consultation publique. Cet avis favorable porte sur l'extension du site.

Dans ces conditions, il est donc décidé de conserver le projet d'arrêté dans la version soumise à la consultation du public.